

II - LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

THÈME 2 (①, ②, ③)

LES FONDATIONS D'UNE FRANCE NOUVELLE PENDANT LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE



TRAME DE L'ANNEE :

PARTIE II - LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE (environ 25% du temps consacré à l'histoire)

Thème transversal au programme d'histoire : Les arts, témoins de l'histoire des XVIIIe et XIXe siècles

EXEMPLES D'OEUVRES OU D'ARTISTES (la liste n'est ni impérative, ni limitative)

Des tableaux de Canaletto, Vernet, Vigée-Lebrun, Goya, David, Delacroix, Ingres, Monet, Meissonnier (*Siège de Paris*), des portraits des rois de France...

Des sculptures de Puget, Pigalle, Carpeaux, Bartholdi, Rodin, Camille Claudel...

Des photos et les premiers films de Nadar, des Frères Lumière...

Des oeuvres d'architecture et d'urbanisme : Le Petit Trianon à Versailles, la Place de la Concorde de Ange-Jacques Gabriel, l'Opéra Garnier à Paris, le Paris d'Haussmann, le *Vittoriano* à Rome, le quartier wilhelmien de Strasbourg ou Metz, l'oeuvre de Gustave Eiffel...

Des extraits d'oeuvres littéraires de Beaumarchais, Goethe, Germaine de Staël, Balzac, George Sand, Flaubert, Zola...

Des extraits d'oeuvres de compositeurs : Vivaldi, Mozart, Beethoven, Schubert, Verdi, Wagner...

CAPACITÉS

- **identifier** la nature de l'oeuvre
- **situer** l'oeuvre dans le temps et dans son contexte et en expliquer l'intérêt historique
- **décrire** l'oeuvre et en expliquer le sens
- **distinguer** les dimensions artistiques et historiques de l'oeuvre d'art

CONNAISSANCES

Les fondations, politiques, économiques, sociales et culturelles d'une France nouvelle.

DÉMARCHES

Une étude au choix parmi les suivantes :

- L'invention de la vie politique.
- Le peuple dans la Révolution.
- La Révolution et les femmes.
- La Révolution, l'Empire et les religions.
- La Révolution, l'Empire et la guerre.

CAPACITÉS

Raconter des événements, des épisodes de la vie d'acteurs révolutionnaires (hommes et femmes), des prises de décision et **expliquer** leurs enjeux et leur importance historique

PROBLÉMATIQUES

Il s'agit de s'interroger sur la portée de la Révolution et de l'Empire, deux questions peuvent être posées : **sur quelles bases se construit une France nouvelle ? Quels en sont les héritages politiques et culturels ?**

Sans nier les continuités avec l'Ancien Régime ni les différences entre périodes révolutionnaire et napoléonienne, on peut retenir quelques exemples.

Sur le plan des **principes de l'organisation politique**, l'affirmation des droits naturels et du principe de souveraineté nationale pose la question du **droit de suffrage** et son extension ainsi que celle des **rappports entre les pouvoirs** dans le cadre d'un apprentissage de la vie politique. L'unité et l'indivisibilité de la Nation sont garanties par un **État centralisateur**, établissant le même cadre pour tous (justice, religion, éducation, Code civil...)

La période voit aussi la naissance d'une **culture politique** fondée sur des engagements et qui s'exprime sous des formes diverses : liberté de la presse - muselée à partir de 1799 - chansons, sociétés populaires ou fêtes. L'engagement populaire prend également la forme de la **défense de la Nation consacré par le service militaire universel** instauré en 1797. Sur le plan religieux ont été posées les questions du **rappport entre l'Église et l'État** et de la relation entre l'homme et la divinité avec comme principe le **respect de toutes les croyances**.

SUPPORTS D'ETUDE POSSIBLES

Plusieurs études au choix sont proposées pour lesquels des exemples locaux peuvent être mobilisés pour montrer les nouvelles sociabilités politiques ou l'évolution de la question religieuse.

L'invention de la vie politique.

De la rédaction des cahiers de doléances jusqu'aux plébiscites napoléoniens, les Français prennent part progressivement aux affaires publiques. Naissent ainsi une **opinion publique** et l'idée qu'un citoyen a le devoir de **participer** à la vie politique. En parallèle se forme, à la suite des élections des assemblées successives, une **classe politique** liée par les appartenances locales ou la fréquentation des clubs politiques.

Le peuple dans la Révolution. La **participation** du peuple aux événements de la Révolution est **multiforme**. Elle prolonge d'abord les **révoltes** de l'Ancien Régime - émeutes de subsistance, troubles anti-féodaux, crainte de l'étranger- mais elle prend aussi des **formes nouvelles** (organisation, idéologie) incarnées par les sans-culottes. Il convient aussi de prendre en compte le rôle des acteurs populaires dans la Contre-Révolution (Vendée...).

La Révolution et les femmes.

Pendant la Révolution, la multiplication des formes de pratiques politiques et de types d'associations, donnent aux femmes des **possibilités accrues de s'exprimer dans l'espace public** de même qu'elles jouent un rôle important dans les journées révolutionnaires (5-6 octobre 1789). **Jamais le droit de vote ne leur sera accordé.** Le 30 octobre 1793 les clubs féminins sont fermés et le 23 mai 1795 le droit de regroupement sur la voie publique est retiré aux femmes. Celles-ci sont alors exclues des assemblées publiques même si au niveau local elles gardent des possibilités d'intervention.

La Révolution, l'Empire et les religions.

Dès l'été 1789, le principe de la **liberté de conscience** est proclamé, ce qui conforte en premier lieu les protestants (qui ont bénéficié en 1787, d'un édit de tolérance leur rendant un état-civil) puis les communautés juives plus tardivement. Le **poïds social de l'Église catholique est remis en cause** notamment par la vente des biens nationaux. La Constitution civile du clergé provoque une véritable rupture religieuse : une partie du clergé bascule dans la Contre-révolution, ce qui provoque en retour le mouvement de déchristianisation de l'an II. Les tensions ne prennent fin qu'avec le Concordat de 1801, la **soumission de l'Église au pouvoir** et la réorganisation des cultes qui s'en suit. Mais les fractures religieuses restent constitutives de l'opposition des deux France.

La Révolution, l'Empire et la guerre.

La guerre est omniprésente tout au long de la période et elle est terriblement **meutrière** (on compte entre 450 000 et 600 000 morts pour la Révolution et le Consulat et entre 850 000 et 1 million de morts pour l'Empire.) Elle provoque, pendant la Révolution, la **radicalisation** des positions politiques. Les changements de régime sont en relation avec les événements militaires et avec l'impact de l'état de guerre dans le pays. La guerre concourt aussi à l'enracinement de l'idée de nation par la levée de volontaires, d'abord spontanée puis organisée, sans nier pour autant le refus de servir. Le soldat devient alors la figure du **citoyen modèle**. La guerre révèle enfin un nouvel **acteur politique** : l'armée et son **général vainqueur** dont la figure ultime est Bonaparte. Sous le Consulat et l'Empire, l'état de guerre quasi-permanent justifie le renforcement du pouvoir. Du fait des guerres, les idées de la Révolution se diffusent sur l'ensemble de l'Europe.

PIEGES A EVITER DANS LA MISE EN OEUVRE

Oublier d'inscrire l'étude choisie dans la problématique générale du thème.

Ne pas s'appuyer pour chaque sujet sur des exemples concrets. La multiplicité des engagements politiques pourrait être illustrée par des figures féminines individuelles (Olympe de Gouges, Madame Roland Charlotte Corday) ou collectives (les tricoteuses...). De même le parcours de Masséna ou de Bonaparte peut permettre de montrer le rôle des "hommes de guerre".

Confondre "les fondations d'une France nouvelle" avec un bilan de la France en 1815.

HISTOIRE DES ARTS

La période révolutionnaire a été féconde en expressions artistiques, les choix ne manquent pas : peintures et allégories officielles, caricatures révolutionnaires ou contre-révolutionnaires, musique chants et chansons. Quel que soit le sujet d'étude, on peut se fixer comme objectif d'étudier une oeuvre emblématique.

POUR ALLER PLUS LOIN

Biard, M, Dupuy, P, *la Révolution française : dynamiques, influences, débats -1787-1804*, Armand Colin, 2004

Boudon, J-O, *La France et l'Europe de Napoléon*, Armand Colin, 2006

Boutier, J, *Atlas de l'histoire de France, XVI^e-XIX^e siècle, la France moderne* Éditions Autrement, 2006

Vovelle, M, *Les mots de la Révolution*, Presses universitaires du Mirail, 2004

De Bonaparte à Napoléon, TDC n° 722, Scéren-CNDP

Deux dossiers hors-série sur la Révolution française et sur Napoléon Bonaparte proposés par L'Histoire par l'image

<http://www.histoire-image.org/>

Le site de la Fondation Napoléon pour ses documents sur la période impériale :

<http://www.napoleon.org/>

Oxford Digital Library : un ensemble de caricatures numérisées de la période de la Révolution et des Guerres napoléoniennes (1789-1815) :

<http://tinyurl.com/kv6cf8>

Site de l'académie de Créteil : « En apprenant la Marseillaise »

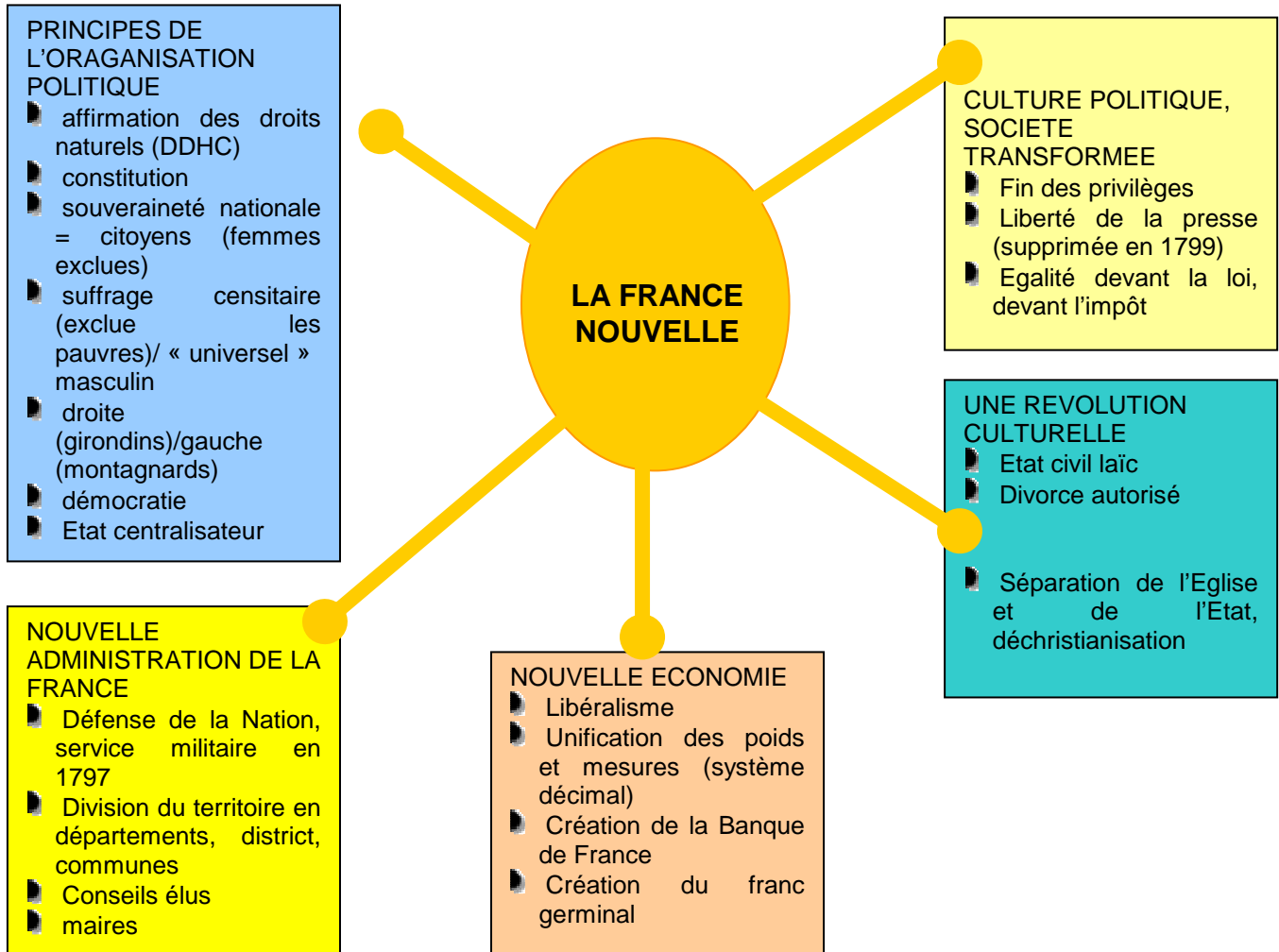
<http://www.ac-creteil.fr/solidarite-enapprenantlamarseillaise.html>

SCHEMA à refaire dans le cahier pour mieux se repérer

Sur quelles bases se construit une France nouvelle ? Quels en sont les héritages politiques et culturels ?

1. La fondation d'une France nouvelle pendant la Révolution et l'Empire.

SCHEMA lecture & commentaire pour l'essentiel



EDC la révolution et les femmes pp..84-85 Récit

B2i RECHERCHE : sur les femmes dans la Révolution, Les tricoteuses pendant la Révolution française, Madame Roland et l'engagement politique des femmes sous la Révolution, Charlotte Corday, Olympe de Gouges

2. La Révolution et les femmes.

Pendant la Révolution les femmes jouent un rôle important dans les journées révolutionnaires en marchant sur Versailles pour demander du pain (5-6 octobre 1789). De même, la multiplication des associations, donne aux femmes des possibilités accrues de s'exprimer dans

l'espace public. Pourtant, **les révolutionnaires hommes refusent de les considérer comme des citoyennes ; jamais le droit de vote ne leur sera accordé** (il faudra attendre 1944).

Le 30 octobre 1793 les clubs féminins sont fermés et le 23 mai 1795 le droit de regroupement sur la voie publique est retiré aux femmes. Celles-ci sont alors exclues des assemblées publiques même si au niveau local elles gardent des possibilités d'intervention.



Citoyen : membre à part entière d'une communauté politique à laquelle il a le droit de participer.

Club : association de citoyens se réunissant pour débattre des questions politiques.

Sans-culottes : nom donné aux révolutionnaires issus du peuple parisien, qui ne portent pas la culotte comme les aristocrates ou les bourgeois, mais le pantalon.

Grande Armée : nom donné à l'armée de Napoléon, la plus puissante d'Europe. Deux millions de Français y ont été enrôlés.

Républiques sœurs : territoires hollandais, italiens et suisses contrôlés par la France à partir de 1795.

Sentiment national : sentiment d'appartenir à un peuple, à une nation.

Souveraineté nationale : souveraineté détenue par la nation, composée de l'ensemble des citoyens.

Suffrage censitaire : droit de vote réservé aux citoyens qui paient un certain montant d'impôt.

Suffrage universel : droit de vote pour tous les citoyens.

Corporation : organisation qui regroupe ceux qui exercent le même métier.

Déchristianisation : politique visant à réduire l'influence de la religion chrétienne dans la société.

Libéralisme : doctrine prônant la liberté d'entreprendre et l'absence d'intervention de l'État dans l'économie.

Les femmes dans la Révolution



Titre : Le Départ des Dames de la Halle et des Femmes de Paris pour Versailles, 5 octobre 1789.

Auteur : [Jean-François JANINET \(1752-1814\)](#)

Date représentée : 5 octobre 1789

Dimensions : Hauteur 13 cm - Largeur 9 cm

Technique et autres indications : Eau-forte ; manière de lavis.

Titre : Les Femmes de Versailles siégeant à l'Assemblée Nationale au milieu des députés , le 5 octobre 1789.

Auteur : [Jean-François JANINET \(1752-1814\)](#)

Date représentée : 5 octobre 1789

Dimensions : Hauteur 13 cm - Largeur 9 cm

Technique et autres indications : Eau-forte ; manière de lavis.

Contexte historique

Le 14 juillet 1789, le peuple a pour la première fois agi sur le cours politique de la Révolution, en la sauvant, provisoirement du moins. Mais la prise de la Bastille n'a pas empêché la crise : le chômage s'accroît avec l'émigration de familles aristocratiques, la Grande Peur qui s'est emparée du pays a paralysé la circulation des subsistances et tari l'approvisionnement des marchés : Paris est affamé. Dans ce contexte de disette, la rumeur d'une orgie organisée par les Gardes du corps du roi dans la salle de l'Opéra du château de Versailles, le 1er octobre, a mis le comble à l'exaspération de la rue : la cocarde tricolore y a été insultée.

La colère est un aliment dont le peuple affamé ne se rassasie pas : elle le jette, le 5 octobre, sur la route de Versailles pour aller y trouver le roi, lui crier sa détresse et demander réparation de l'outrage qui lui a été fait.

Nouveauté qui distingue cette grande journée de celle du 14 juillet : le mouvement est donné par les femmes. Un peloton de militantes est sorti des Halles en battant la générale ; il a recruté en chemin ménagères et bourgeoises, parfois sous la menace. C'est en définitive une colonne de six à sept mille femmes, accompagnées d'hommes munis de piques et de bâtons, qui se rend à Versailles sous la conduite des deux héros de la prise de la Bastille Hulin et Maillard. Arrivées en fin d'après midi elles pénètrent dans l'Assemblée nationale, se mêlent aux députés et présentent une pétition demandant du pain.

Analyse des images

Dans le *Départ des Dames de la Halle*, le motif central rappelle que le cortège féminin, escorté de quelques gardes nationales, s'est emparé des canons du Châtelet avant de prendre la route de Versailles ; la posture truculente d'une citoyenne chevauchant une pièce d'artillerie montre aussi que la bienséance n'est pas la règle de cette marche spontanée.

En investissant l'Assemblée nationale, les *Femmes de Versailles* y introduisent la confusion : elles prennent place sur les bancs aux côtés des députés, qu'elles interpellent, et s'approprient la tribune pour demander le pain et le grain.

Les deux planches de Janinet appartiennent à la suite des 54 *Gravures historiques des principaux événements depuis l'ouverture des États-Généraux de 1789*, parues en livraison entre 1789 et 1791. Elles montrent les attitudes expressives d'un peuple en mouvement, sans en préciser le visage ; elles illustrent une démarche collective plutôt que des actions individuelles car elles visent avant tout à instruire par l'image. Quoique composées de mémoire par un contemporain des faits, qui n'en a probablement pas toujours été le témoin, ces scènes n'en sont pas moins rendues vivantes, notamment grâce à la technique de l'eau-forte en manière de lavis qui imitent le dessin.

Interprétation

Citoyenne des faubourgs ou des salons, oratrice ou émeutière, savante ou tricoteuse, tous les statuts et toutes les natures de femme se sont illustrés dans la Révolution. Ces émeutes sont certes signalées dans l'historiographie comme particulièrement farouches et enragées. Et c'est à la raison calculatrice d'un homme que l'Hôtel de Ville – symbole de l'inertie de la Commune de Paris face à la disette – doit d'avoir échappé au feu auquel le destinaient les femmes du 5 octobre : Maillard, huissier du Châtelet et héros du 14 juillet, veut préserver le caractère pacifique de cette insolite armée contre laquelle le roi n'osera rien, et qui, par conséquent, peut tout oser devant le roi. Mais le 5 octobre a aussi son héroïne : Théroigne de Méricourt, demi-mondaine devenue femme politique, armée du sabre et du pistolet conquis à la Bastille, est à la tête du cortège et s'active tout au long de la soirée en désamorçant notamment l'hostilité du régiment de Flandre.

Grâce à ce concours d'intelligences le peuple n'obtient pas seulement du roi la promesse du pain : Louis XVI qui tarde depuis août à sanctionner l'abolition des privilèges et la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen est contraint de les approuver. En définitive, l'élan donné par les femmes de Paris a marqué une date dans le cours improvisé de la Révolution : le 6 octobre elles ont ramené à Paris « le boulanger, la boulangère et le petit mitron ». Versailles est déserté.

Auteur : Mehdi KORCHANE

Les tricoteuses pendant la Révolution française



Titre : Les tricoteuses jacobines.

Auteur : [Pierre-Etienne LESUEUR](#)

Technique et autres indications : Gouache.

Contexte historique

La situation des femmes au début de la Révolution française

Les premières années de la Révolution française ont vu naître un courant en faveur d'une amélioration de la condition féminine. Très vite s'est posée la question des droits des femmes, dans le sillage de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* (26 août 1789), selon laquelle « tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit » (art. 1^{er}). Rien n'étant prévu pour les femmes dans ce texte, Condorcet rédige le 3 juillet 1790 le traité *Sur l'admission des femmes au droit de cité*, où il déclare : « Celui qui vote contre le droit d'un autre, quels que soient sa religion, sa couleur ou son sexe, a dès lors abjuré les siens. » Olympe de Gouges lui emboîte le pas en septembre 1792 avec sa *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, dont le premier article fait écho à celui de la *Déclaration des droits de l'homme* : « La femme naît et demeure égale à l'homme en droits. » S'appuyant sur ce principe fondamental, Olympe de Gouges revendique pour les femmes la participation à la vie politique et au suffrage universel. Sur le plan civil, ce féminisme théorique entraîne l'adoption de plusieurs décrets qui visent à améliorer la condition des femmes : reconnaissance des droits des femmes dans les successions (8 avril 1791), institution du divorce (30 août 1792), admission des femmes comme témoins à l'état civil (20 septembre 1792).

Analyse de l'image

Les tricoteuses ou l'engagement politique des femmes

L'année 1793 est marquée à Paris par un fort engagement politique de femmes issues des milieux populaires dans la lutte contre les Girondins, le fédéralisme et les modérés. On les retrouve alors dans les tribunes publiques des assemblées de section ou de la Convention, aux côtés des sans-culottes, pour défendre l'action des Jacobins, ainsi que le montre cette gouache haute en couleur récemment attribuée aux frères Jean-Baptiste et Pierre-Étienne Lesueur. D'un grand intérêt documentaire, elle appartient à un ensemble de gouaches représentant des scènes et des personnages de l'époque révolutionnaire et probablement destinées à un petit théâtre. La légende, sans doute ajoutée postérieurement, identifie les figures représentées comme des tricoteuses jacobines en l'an II. Surnommées ainsi péjorativement en référence à une occupation à laquelle elles auraient normalement dû se livrer en privé, au sein de leur foyer, au lieu de s'afficher sur la scène publique, ces trois femmes prêtent une oreille attentive aux délibérations de la Convention. L'expression farouche de la femme debout à droite, mains sur les hanches, est à la mesure de son engagement politique et de sa détermination contre les Girondins.

Ces femmes furent l'un des maillons les plus actifs du mouvement révolutionnaire, à Paris et en province. Tandis qu'elles soutenaient les motions révolutionnaires dans la tribune des Jacobins à la Convention et se réunissaient au sein de clubs politiques, comme celui des Citoyennes Républicaines Révolutionnaires, créé le 10 mai 1793, elles entretenaient sur le terrain une agitation populaire permanente, appelant à l'insurrection contre les Girondins, en particulier du 31 mai au 2 juin 1793, journées qui virent la chute de la Gironde, et s'attroupant autour de la guillotine chaque fois que celle-ci était utilisée contre les ennemis de la Révolution. De ce fait, ces « tricoteuses » ont laissé dans la mythologie collective une image fantasmagorique souvent faussée, celle de monstres assoiffés de sang, aux antipodes d'un ordre naturel dans lequel la femme doit remplir son rôle de mère et d'épouse aimante, sans s'engager dans une quelconque activité politique qui la ferait sortir de la sphère privée.

Interprétation

La réaction politique contre les femmes

Cette vision négative de la femme a conduit les autorités à tenter de réprimer cette sans-culotterie féminine à partir des années 1794-1795, lors de la réaction thermidorienne. Dès l'automne 1793, les clubs féminins, et en particulier celui des Citoyennes Républicaines Révolutionnaires, sont interdits, et les femmes se voient refuser le droit à la citoyenneté, qu'elles revendiquaient depuis la déclaration d'Olympe de Gouges. Cette dernière sera d'ailleurs exécutée sur l'échafaud le 13 brumaire de l'an II (3 novembre 1793) pour ses prises de position girondines. La répression à l'encontre des « tricoteuses de Robespierre » se durcit à la suite des journées de Thermidor (27-29 juillet 1794), durant lesquelles les robespierristes furent arrêtés et exécutés : le 1^{er} prairial de l'an III (20 mai 1795), la Convention interdit aux femmes l'accès à ses tribunes, elles sont pourchassées durant la nuit, puis, trois jours plus tard, bannies de toute forme d'assemblée politique et de tout attroupement de plus de cinq personnes dans la rue. Cette volonté de tenir les femmes à l'écart de la vie politique, quel que soit le parti dont elles se réclament, reflète les craintes de la société quant à la possible violence des femmes, qui a parfois pris des proportions démesurées en l'an II.

Le bilan de la Révolution française apparaît donc mitigé pour les femmes : si on leur reconnaît désormais une

personnalité civile et une certaine égalité par rapport aux hommes en matière de succession, de majorité civile ou de divorce, elles sont pourtant exclues des débats politiques, et il faudra attendre la loi du 2 novembre 1945 pour que le droit de vote leur soit accordé, puis la Constitution du 27 octobre 1946 pour que l'égalité des hommes et des femmes dans tous les domaines soit établie.

Auteur : Charlotte DENOËL

<http://www.histoire-image.org/site/oeuvre/analyse.php?i=951&d=1&c=femmes>

Madame Roland et l'engagement politique des femmes sous la Révolution



Titre : Manon Philipon, dite Madame Roland.

Auteur : [Johann Ernst Jules HEINSIUS \(1740-1812\)](#)

Date de création : 1792

Date représentée : 1792

Dimensions : Hauteur 67 cm - Largeur 53 cm

Technique et autres indications : Huile sur toile.

Jeanne Phlipon dite Madame Roland

Contexte historique

Les salons féminins au XVIII^e siècle

Nés au XVII^e siècle, les salons particuliers tenus par des femmes se multiplient au siècle suivant à Paris et l'on compte de plus en plus de grands salons comme ceux de Madame Geoffrin, Madame du Deffand, Julie de l'Espinasse ou Madame Necker. Lieux de sociabilité et de vie intellectuelle, où l'art de la conversation à la française est roi et où s'épanouit la philosophie des Lumières, ces salons réunissent artistes, savants, écrivains. Ils sont pour les femmes cultivées l'occasion de s'exprimer et de débattre avec les hommes de sujets politiques, religieux ou sociaux, à une époque où les philosophes soulèvent la question de la subordination des femmes et où la société s'interroge sur leurs droits naturels. La Révolution française met fin à cette forme de sociabilité mondaine typiquement parisienne : l'émigration entraîne la disparition des salons aristocratiques, et les clubs récupèrent une partie de leurs habitués, tandis que certains salons nouvellement créés se politisent, devenant des lieux d'échange des idées révolutionnaires, à côté des clubs ou des sociétés populaires.

Analyse de l'image

Madame Roland, l'égérie de la Gironde

Le salon que Jeanne Marie Philipon (1754-1793), dite Madame Roland, tenait rue Guénégaud illustre bien cette sociabilité politique nouvelle qui s'est mise en place au moment de la Révolution. Johann Ernst Heinsius, peintre de genre allemand émigré en France, où il était réputé pour ses portraits de femmes, tout spécialement dans les cercles de la cour, a laissé de Madame Roland un portrait en médaillon d'une facture préromantique. Représentée simplement vêtue d'une robe au large décolleté découvrant les épaules, les cheveux lâchés tombant en cascade, celle-ci était issue du milieu de l'artisanat d'art par son père, maître graveur place Dauphine. Dotée d'une grande aptitude pour les études, elle se passionne dès son plus jeune âge pour la lecture et lit les philosophes des Lumières, notamment Montesquieu, Voltaire et surtout Rousseau, qui fut son maître. Très vite, elle adhère aux idéaux républicains.

En 1776, elle rencontre Jean-Marie Roland de La Platière, inspecteur des manufactures, et l'épouse en 1780. De 1780 à 1789, les époux habitent Amiens, puis Lyon, et Madame Roland seconde son mari dans ses travaux durant ces années. Toute acquise aux idéaux de 1789, elle s'engage politiquement et, depuis Lyon, encourage la mise en place d'un réseau de sociétés populaires et la tenue de fédérations des clubs de chaque département. Revenue définitivement à Paris avec son mari en février 1791, Madame Roland organise à son domicile, rue Guénégaud, un

salon qui attire une kyrielle d'hommes politiques de l'extrême gauche comme Robespierre, Pétion, Desmoulins ou Brissot. Lieu mondain à la mode, son salon fut l'un des creusets de l'élaboration de la politique girondine, tandis que, grâce à ses relations avec les Girondins, Roland de La Platière est nommé ministre de l'Intérieur le 23 mars 1792.

Devenue l'égérie des Girondins, Madame Roland oriente la politique de son mari, rédigeant notamment en son nom la célèbre lettre au roi du 10 juin 1792 dans laquelle Roland adjure le roi de renoncer à son veto et de sanctionner les décrets, lettre qui lui valut d'être renvoyé trois jours plus tard. Après le 10 août 1792 qui consacre la chute de la monarchie, Roland est rappelé au ministère, mais, devant les attaques de plus en plus virulentes des Montagnards, qui lui reprochent son inertie, il finit par démissionner le 23 janvier 1793.

Après le départ de son mari du ministère, Madame Roland, qui entretient une liaison platonique avec Buzot, l'un des orateurs du parti girondin, continue de jouer un rôle dans la politique girondine. Lors de la chute de la Gironde, le 2 juin 1793, elle est décrétée d'arrestation comme son mari. Tandis qu'il parvient à se réfugier à Rouen, elle se laisse arrêter. Libérée le 24 juin, elle est à nouveau incarcérée le jour même et, dans l'attente de son jugement, rédige à la Conciergerie des *Mémoires* qui constituent un témoignage exceptionnel sur l'histoire de la Gironde comme sur son engagement personnel dans la politique. Jugée le 8 novembre 1793 pour avoir participé à la conspiration contre la République, Madame Roland est condamnée à mort et exécutée le soir même sur l'échafaud.

Interprétation

Le rôle politique des femmes sous la Révolution

Déjà entamée à l'été 1792, avec la mise en place de la première phase de la Terreur, la chute des salons est définitivement entérinée avec le procès de Madame Roland. Instruite et consciente de sa supériorité intellectuelle, elle a joué depuis son salon de la rue Guénégaud un rôle d'inspiratrice auprès des milieux dirigeants, à la limite entre privé et public, suivant en cela une tradition du XVIII^e siècle. Elle souhaitait mettre son savoir et ses idées au service de la République, sans revendiquer pour autant un rôle politique de premier plan pour les femmes : influencée par les idées rousseauistes, elle jugeait que celles-ci devaient demeurer à leur place au sein de la sphère privée et contribuer par là au bonheur de la société, plutôt que de se mêler ouvertement de politique. Ces positions modérées n'étaient pas partagées par tous, et d'autres figures plus radicales, comme Condorcet ou Olympe de Gouges, revendiquaient la reconnaissance des droits naturels de la femme et son égalité avec l'homme. Toutefois, si la Révolution a accordé aux femmes certains droits civils comme l'égalité successorale ou le divorce et encouragé leur instruction, elle les a complètement exclues de la vie politique, interdisant dès l'automne 1793 tous les clubs féminins. Destinée à remettre les femmes « à leur place », cette mesure représente une régression par rapport à l'Ancien Régime où les femmes avaient par exemple le droit d'exercer la régence.

Auteur : Charlotte DENOËL

Charlotte Corday



Titre : Charlotte Corday à Caen en 1793.

Auteur : [Tony ROBERT-FLEURY \(1838-1911\)](#)

Date représentée : 1793

Dimensions : Hauteur 210 cm -

Largeur 125 cm

Technique et autres indications :

Huile sur toile.

Contexte historique

Le conflit entre les Girondins et les Montagnards à la Convention

Créée le 20 septembre 1792 pour succéder à l'Assemblée législative, la Convention fut dominée dès ses débuts par les affrontements entre le parti de la Gironde et celui de la Montagne. Tout semblait opposer ces deux factions : les Girondins, issus de la bourgeoisie provinciale des grands ports côtiers et dirigés par Brissot, Vergniaud, Pétion et Roland, se montraient attachés au libéralisme économique et, affichant des positions modérées, étaient peu enclins à prendre des mesures d'exception pour sauver la république ; les Montagnards, au contraire, que l'on appelait ainsi parce qu'ils siégeaient sur les plus hauts bancs de l'assemblée, se distinguaient par leurs positions beaucoup plus radicales et hostiles à la monarchie. Dominés par Robespierre, Danton, Marat et Saint-Just et s'appuyant sur le peuple, ils défendaient les revendications égalitaires des sans-culottes et furent les premiers à réclamer l'instruction du procès du roi et la guerre sans relâche contre les ennemis de l'intérieur.

Analyse de l'image

Charlotte Corday et l'assassinat de Marat

La première période de l'histoire de la Convention, du 21 septembre 1792 au 2 juin 1793, est marquée par cette rivalité entre Girondins et Montagnards. Si, à ses débuts, la Convention est majoritairement girondine, avec environ cent cinquante députés, les Montagnards connaissent leur apogée au printemps 1793, avec trois cents députés. La Gironde, très affaiblie par son manque d'unité lors du procès du roi et par les revers militaires (seconde invasion, soulèvement royaliste de la Vendée), poursuit sa lutte contre la Montagne en faisant arrêter l'un de ses principaux chefs de file, Jean-Paul Marat, le 13 avril 1793, mais ce dernier est bientôt acquitté et triomphalement reconduit à la Convention. Définitivement mise en minorité, la Gironde ne peut éviter l'insurrection qui secoue Paris du 31 mai au 2 juin et qui consacre sa chute. Décrétés en arrestation, certains députés réussissent cependant à quitter Paris pour Caen, où ils appellent au soulèvement de la province contre la Convention.

C'est ici qu'intervient le personnage de Charlotte Corday (1768-1793). Originaire du pays d'Auge, descendante de Pierre Corneille, Marie-Anne-Charlotte de Corday d'Armont est dans sa jeunesse pensionnaire de l'abbaye aux Dames de Caen, où elle reçoit une éducation soignée et lit les philosophes des Lumières comme Montesquieu ou Rousseau. La suppression des ordres religieux décrétée le 12 juillet 1790 par la loi sur la Constitution civile du clergé la contraint de retourner chez son père, loin de Caen. Mais, début juin 1791, elle revient vivre chez sa tante à Caen, où elle s'intéresse aux idées nouvelles, en particulier aux questions politiques et sociales. C'est ce que suggère ce portrait en pied qui la montre méditative, un livre ouvert à la main, le regard perdu dans le vague, et qu'a réalisé Tony Robert-Fleury, peintre académique du XIX^e siècle spécialisé dans les compositions historiques et les portraits. En juin 1793, Charlotte Corday côtoie à Caen les milieux girondins en exil qui tiennent des assemblées pour appeler à l'insurrection fédéraliste contre la Convention. Le 9 juillet, elle quitte Caen pour Paris et, le 13, se rend au domicile de Marat, après lui avoir envoyé deux lettres. Le tenant pour le principal responsable de l'élimination de la Gironde, elle le poignarde dans son bain. Arrêtée immédiatement, Charlotte Corday est jugée par le Tribunal révolutionnaire et exécutée sur l'échafaud le 17 juillet, à vingt-cinq ans, entrant ainsi dans la légende des assassins célèbres de l'histoire.

Interprétation

L'élimination définitive de la Gironde

Comme bien d'autres femmes pendant la Révolution, Charlotte Corday souhaitait intervenir dans la vie politique, par sa présence aux séances des Girondins et par son acte qui était destiné à mettre fin à la guerre civile qui ravageait la France : « J'ai tué un homme pour en sauver cent mille », déclara-t-elle à ses juges. L'assassinat de l'« Ami du peuple » qu'était Marat la fit passer pour un monstre fanatique aux yeux des révolutionnaires, qui refusaient d'accorder aux femmes une place dans l'espace politique, craignant des débordements de violence. Du reste, malgré son geste, Charlotte Corday ne put sauver les Girondins : la rébellion des provinces fédéralistes fut sévèrement réprimée par la Convention, qui fit pourchasser et arrêter les Girondins hors la loi. Ceux-ci, parmi lesquels figuraient Brissot et Vergniaud, furent jugés le 30 octobre 1793 par le Tribunal révolutionnaire et guillotins le lendemain. Ceux qui échappèrent aux arrestations vécurent dans la clandestinité jusqu'à ce qu'ils soient finalement rappelés à la Convention par les décrets des 18 frimaire et 18 ventôse an III (8 décembre 1794 et 8 mars 1795). Cette élimination de leurs principaux adversaires permit aux Montagnards d'instaurer au nom du « salut public » et de la « sûreté générale » une politique répressive plus radicale, fondée sur la Terreur et le dirigisme économique, afin de faire face aux dangers qui menaçaient la République à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières.

Auteur : Charlotte DENOËL

Olympe de Gouges



Titre : Olympe de Gouges.

Auteur : [ANONYME](#)

Dimensions : Hauteur 28 cm - Largeur 21.3 cm

Technique et autres indications : Aquarelle et mine de plomb.

Inscription : *elle s'était offerte pour défendre Louis XVI*

Contexte historique

Les femmes et la Révolution

La participation politique des femmes aux événements s'est affirmée durant la Révolution française. Tantôt dans la rue, tantôt dans les tribunes des clubs, sociétés ou assemblées, les femmes ont occupé le terrain de l'action militante à plusieurs reprises, en particulier du 31 mai au 2 juin 1793 et le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), journées insurrectionnelles qui virent respectivement la chute des Girondins et celle des robespierristes. Souvent surnommées péjorativement les « tricoteuses », en référence à l'occupation manuelle à laquelle elles continuent à se livrer dans les tribunes publiques, tout en participant activement aux délibérations politiques, ces militantes s'engagent sur tous les fronts : lutte contre la misère et la faim, contre la Gironde à la Convention, etc. Parallèlement à ces combats, un mouvement de défense des droits de la femme se fait jour, soutenu par quelques personnalités qui, comme Olympe de Gouges, Etta Palm d'Aelders ou Théroigne de Méricourt, revendiquent la liberté de la femme et l'amélioration de sa condition sur les plans civil, social ou économique.

Analyse de l'image

Olympe de Gouges, une militante féministe

Née en 1748 à Montauban d'un père boucher ou, d'après ses dires, du noble Le Franc de Pompignan, Marie Gouze monte à Paris en 1766, après son veuvage, et, sous le nom d'Olympe de Gouges, se lance dans une carrière littéraire tout en partageant la vie de Jacques Biétrix de Rozières, un haut fonctionnaire de la marine. Auteur de nombreux romans et pièces de théâtre, elle s'engage dans des combats politiques en faveur des Noirs et de l'égalité des sexes.

Son écrit politique le plus célèbre est la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (septembre 1791), véritable manifeste du féminisme adressé à Marie-Antoinette. Prenant pour modèle la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, elle affirme que « la femme naît et demeure égale à l'homme en droits » (art. 1^{er}).

À la suite de Condorcet, qui avait rédigé l'année précédente le traité *Sur l'admission des femmes au droit de cité*, elle considère que la femme détient des droits naturels au même titre que l'homme et doit pouvoir participer en tant que citoyenne à la vie politique et au suffrage universel. Olympe de Gouges revendique également pour les femmes la liberté d'opinion et la liberté sexuelle : à ce titre, elle réclame la suppression du mariage et l'instauration du divorce.

Sur le plan politique, d'abord attachée à une monarchie modérée, puis républicaine, elle rejoint les Girondins et, convaincue que les femmes doivent jouer un rôle dans les débats politiques, propose à la Convention d'assister Malesherbes dans sa défense du roi Louis XVI en décembre 1792, qu'elle juge fautif en tant que roi mais non en tant qu'homme. Toutefois, sa demande sera rejetée au motif qu'une femme ne peut assumer une telle tâche. C'est

cet épisode malheureux que rappelle la légende manuscrite de l'aquarelle anonyme représentant Olympe de Gouges assise sur un fauteuil de style Louis XV, un livre à la main. Très fluide et transparente, cette aquarelle rehaussée de mine de plomb et le fond de paysage simplement esquissé annoncent le romantisme à venir.

En 1793, lors de la Terreur, Olympe de Gouges s'en prend à Robespierre et aux Montagnards qu'elle accuse de vouloir instaurer une dictature et auxquels elle reproche des violences aveugles. Après l'insurrection parisienne des 31 mai, 1^{er} et 2 juin et la chute de la Gironde, elle prend ouvertement parti en faveur de celle-ci à la Convention. Arrêtée le 20 juillet 1793 pour avoir rédigé un placard fédéraliste à caractère girondin, *Les Trois Urnes ou le Salut de la Patrie*, elle sera jugée le 2 novembre et exécutée sur l'échafaud le lendemain.

Interprétation

La Révolution : une avancée pour les droits des femmes ?

Sur le plan politique, les révolutionnaires refusent de reconnaître le droit des femmes à participer à la vie politique. Après les avoir laissées un temps se constituer en clubs et se mêler aux mouvements populaires, un terme est officiellement mis à l'automne 1793 à toute activité politique féminine, avec l'interdiction des clubs féminins et le refus de la citoyenneté pour les femmes. Ce revirement de l'opinion se durcit en 1795, lors de l'insurrection de prairial (20-24 mai) : la Convention leur interdit d'abord l'accès à ses tribunes, puis d'assister aux assemblées politiques et de s'attouper dans la rue, cependant que nombre d'entre elles sont pourchassées dans la nuit du 1^{er} au 2 prairial et jugées par une commission militaire. Si les femmes se virent ainsi exclues des affaires de la cité, les révolutionnaires prirent néanmoins quelques mesures pour améliorer leur statut civil et social, et les soustraire à l'oppression masculine : l'égalité des droits de succession entre hommes et femmes fut admise le 8 avril 1791, le divorce, réclamé par Olympe de Gouges, instauré le 30 août 1792, et la reconnaissance civile concédée aux femmes le 20 septembre 1792, lors des lois sur l'état civil. Mais de telles avancées furent de courte durée, car le code civil napoléonien, promulgué le 21 mars 1804, rétablit bientôt les pleins pouvoirs du chef de famille. Seul le divorce échappa momentanément à ce retour en arrière : il ne sera supprimé qu'en 1816.

Auteur : Charlotte DENOËL

<http://www.histoire-image.org/site/oeuvre/analyse.php?i=952&d=11&c=femmes>